



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 18 mai 2021

## **ÉTÉ 2021 : 180 MILLIONS D'EUROS MOBILISÉS POUR DES VACANCES CULTURELLES ET APPRENANTES**

Afin de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs après la période difficile qu'a connue notre pays, le Gouvernement se mobilise pour proposer aux enfants et aux familles un été culturel et apprenant.

Les trois grandes opérations initiées en 2020 sont reconduites : les Vacances apprenantes à destination de tous les élèves, les Quartiers d'été en direction des habitants des quartiers prioritaires de la ville et l'Été culturel pour de nouveau faire rayonner les arts et la culture dans tous les territoires.

### **DES VACANCES APPRENANTES À DESTINATION DE TOUS LES ÉLÈVES**

Les Vacances apprenantes, qui bénéficient d'un budget dédié de 120 millions d'euros, ont pour objectif d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement des enfants à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professeurs et des acteurs de l'éducation populaire. Vacances apprenantes est une opération globale qui regroupe plusieurs dispositifs, afin de s'adapter aux besoins de toutes les familles :

- **Les « Écoles ouvertes », qui bénéficient de 35 millions d'euros**, permettent aux élèves du CP à la terminale de réviser leurs connaissances tout en profitant d'activités variées en partenariat avec des associations, établissements culturels et sportifs. Dans ce cadre, ils pourront partir en excursions avec leur classe pendant plusieurs jours (« École ouverte buissonnière ») et réaliser des parcours à vélo à la découverte de leur patrimoine de proximité (« Mon patrimoine à vélo »). Une attention particulière sera portée aux élèves des lycées professionnels afin qu'ils puissent avoir accès à leurs ateliers pendant l'été (« Été du Pro ») ;
- **Les « stages de réussite », portés à 45 millions d'euros**, sont proposés aux élèves les plus en difficulté pour consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou combler des lacunes en travaillant en petit effectif ;
- **Les « Colos apprenantes » sont également reconduites, à hauteur de 40 millions d'euros**. Les collectivités territoriales volontaires pourront proposer aux enfants un départ en « Colonie de vacances apprenante » labellisée par l'État. Ces colonies offriront des activités ludiques et pédagogiques qui permettront aux enfants de renforcer savoirs et compétences dans la perspective de la rentrée prochaine. L'État apportera aux collectivités un soutien financier de 400 euros par jeune et par semaine. Ces colonies seront également ouvertes à toutes les familles qui souhaitent y inscrire leurs enfants sur une plateforme en ligne dédiée.

### **QUARTIERS D'ÉTÉ : UNE OPÉRATION EN DIRECTION DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE**

Après avoir déployé Quartiers Solidaires Jeunes, programme de soutien aux associations tournées vers la jeunesse et doté de 10 millions d'euros, le ministère de la Ville reconduit l'opération Quartiers d'été avec un budget de 40 millions d'euros, en hausse par rapport à l'année précédente.

Quartiers d'été 2021 est une action forte du ministère de la Ville pour faire de l'été un temps de respiration, de divertissement, de découverte et d'apprentissage pour tous les habitants des quartiers prioritaires de la ville, en proposant des activités en pieds d'immeubles, au sein des quartiers ou en dehors.

Largement plébiscitée par les collectivités territoriales et les acteurs associatifs partenaires, cette opération a bénéficié en 2020 à 600 000 jeunes, soit près d'un jeune des quartiers sur trois.

**Cette opération nationale va ainsi se déployer dans les 1 514 quartiers prioritaires de la politique** de la ville pour offrir aux 5,4 millions d'habitants qui y résident des activités ludiques et de découverte, avec une attention particulière aux projets qui favoriseront les rencontres inter-quartiers ainsi que la place des jeunes filles et des femmes dans l'espace public.

## **UN ÉTÉ CULTUREL POUR FAIRE RAYONNER LES ARTS ET LA CULTURE**

Le ministère de la Culture se mobilise à nouveau pour permettre à tous les **Français** et aux **touristes de nouer ou renouer le lien avec une offre culturelle** non plus immatérielle mais physique et provoquer la rencontre avec les œuvres et les artistes, cela dans des formats multiples.

L'opération « Été culturel 2021 » fait l'objet d'un important soutien du ministère de la Culture de **20 millions d'euros** pour développer, dans toutes les régions de France métropolitaines et ultramarines, des manifestations dans tous les domaines culturels mobilisant artistes et professionnels de la culture et permettre aux habitants, notamment les plus éloignés et les plus fragiles, de participer à des ateliers, des rencontres, des spectacles, des visites...

Cette opération permettra à un très grand nombre d'enfants et de jeunes de participer à un événement ou un projet culturel. Une attention particulière sera portée aux **jeunes artistes récemment sortis des écoles de l'enseignement supérieur culture** : au-delà des dispositifs de soutien à l'insertion, il s'agira de favoriser leur participation à tous les projets (par exemple les jeunes plasticiens pour les résidences « transat » des ateliers Médicis ou celles pilotées par les FRAC, les jeunes musiciens ou artistes interprètes pour les résidences organisées en QPV par les Francofolies, ou encore un partenariat spécifique avec le jeune théâtre national avec des opérateurs patrimoniaux – dont les 100 monuments du CMN). Elle permettra aussi un **soutien au secteur des musiques actuelles sur le thème : « De la musique partout en France cet été »**, en lien avec les fédérations professionnelles du secteur et les scènes de musiques actuelles.

En partenariat avec les collectivités territoriales, l'été culturel se déploiera largement sur tous les territoires et **accordera une dimension importante à l'attractivité des territoires et au tourisme local.**

### **Contacts presse :**

**Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

**Ministère de la Ville**

Tél : 01 40 81 72 89

Mél : [presse@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:presse@cohesion-territoires.gouv.fr)

**Ministère de la Culture**

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)